COMMUNE DE CUVAT

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA À LA SALLE POLYVALENTE

LE LUNDI 1^{ER} MARS 2021 A 19 HEURES 30

(sans la présence du public afin d'assurer des conditions sanitaires satisfaisantes)

ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er février 2021

Délibérations:

- * $\underline{n^{\circ} \ 2021/03/01}$: Projet d'acquisition d'un local commercial
- * <u>n° 2021/03/02</u> : Mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- * <u>n° 2021/03/03</u>: Approbation de la convention à passer avec l'Association Pour le Logement Savoyard Agence Départementale d'Information sur le Logement (PLS.ADIL 74) pour l'année 2021
- * <u>n° 2021/03/04</u> : Révision du loyer de l'appartement de l'Ecole

Commissions Communales

Informations diverses

Questions diverses

Affichage: 23/02/2021